

SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT Sections de Montpellier - Perpignan - Midi-Pyrénées & DNSCE

Déclaration préalable CTSD du 23 juin 2017

Monsieur Le Président,

Comme vous pouvez le constater, nous avons décidé de participer à ce CTSD. Cela ne signifie en aucun cas que nous avons succombé à la stupidité de l'injonction à l'optimisme formulée par le directeur général.

Les premières annonces du nouveau gouvernement vont dans le sens de la poursuite des politiques publiques successives, avec les conséquences que l'on sait sur les missions et les moyens mis en œuvre. La suppression de 150.000 fonctionnaires est d'ores et déjà annoncée au menu des prochaines années.

Cette continuité ne présage rien de bon pour les services douaniers. Et l'ordre du jour du présent comité technique – s'il en était besoin – le confirme.

Vous allez vraisemblablement nous asséner un message résolument optimiste, comme vous l'a ordonné le directeur général, qui « [regardera] avec attention votre action collective et individuelle en ce sens ».

Pour nous, le sujet n'est pas là. Nous avons la conviction effectivement que la douane a encore des atouts pour mener à bien les missions qui sont les siennes. Cependant nous mesurons aussi l'ampleur des dégâts infligés par les choix opérés depuis de nombreuses années dans le champ de nos missions, du réseau de nos services et brigades et des moyens, notamment en effectifs.

Les mesures reprises dans le plan stratégique que l'administration a décidé de mettre en œuvre participent de ce mouvement d'affaiblissement de la capacité d'action de notre ad-

ministration.

Les points inscrits à l'ordre du jour de ce CTSD attestent qu'aucune pause n'est consentie.

La poursuite des réformes engagées dans le précédent quinquennat confirme que nos di-

rigeants s'inscrivent bien dans la continuité des politiques publiques menées jusqu'ici, et

tout particulièrement au plan douanier.

Nous sommes donc ici aujourd'hui pour défendre avec conviction nos conceptions en ma-

tière de missions et de services douaniers, et en matière de conditions de vie et de travail

de nos collègues qui n'adhèrent pas aux projets de l'administration.

Pour terminer notre déclaration, et sous les auspices d'un directeur-général philosophe qui

connaît la définition de la vérité comme étant l'adéquation d'un énoncé et d'une réalité,

nous vous proposons à notre tour la réflexion suivante – à découvrir bientôt sur Twitter ?

- : « Faut-il préférer l'illusion qui réconforte à la vérité qui dérange ? ».

Voilà, vous avez trois heures!

Les élus des personnels CGT